

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2011-07-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de juillet deux mille onze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc (absente)
Monsieur le conseiller: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2011-07-168

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 13 et du 20 juin 2011
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt des fiches projets des immobilisations
9. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
10. Adoption règlement créant un service incendie
11. Adoption du projet de règlement sur les PAE, secteur Perthuis
12. Adoption du règlement Rc-02-02 concernant les animaux
13. Dérogation mineure, 601 rue Notre-Dame

14. Signature d'une entente avec la CSST
15. Abolition de la commissions des loisirs et abrogation règlement 089
16. Achat de radio, service incendie
17. Soumission, toiture caserne nord
18. Début du projet pilote – local des jeunes
19. Signature entente avec MM Doiron et Fortin
20. Inscription colloque de zone
21. Régionalisation des services de CJSR, la télévision communautaire Portneuvoise
22. Autorisation de passage, La Classique Montréal-Québec
23. Décompte progressif Construction Pavage Portneuf
24. Affectation et virement budgétaire
25. Inscription clicSÉQR
26. Période de questions sur les sujets traités.
27. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 4 juillet 2011. (du 7 juin au 4 juillet 2011)

Rés.2011-07-169

Adoption des procès-verbaux du 13 et du 20 juin 2011.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 13 et du 20 juin 2011 soient acceptés tels que présentés.

Rés.2011-07-170

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 288 973.67 \$

Liste des comptes à payer	87 661.57 \$
Liste transaction internet	31 289.21 \$
Liste chèques manuels	122 410.14 \$
Liste des salaires	47 612.75 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 juin 2011 est déposé au conseil municipal, le 11 juillet 2011.

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 14 juin 2011 est déposé au conseil municipal, le 11 juillet 2011.

Les fiches projet de l'état d'avancement des projets en immobilisations sont déposées au conseil de ville le 11 juillet 2011.

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 juin 2011 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 juillet 2011, par la directrice générale et trésorière.

Rés.2011-07-171

Adoption d'un règlement créant un service incendie

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Créant un service de sécurité incendie » soit adopté.

Rés.2011-07-172

Adoption du projet de règlement sur les PAE, secteur Perthuis

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Plan d'aménagement d'ensemble pour le territoire de la seigneurie de Perthuis » soit adopté.

Rés.2011-07-173

Adoption du règlement Rc-02-02 concernant les animaux, capture

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Rc-02-02 modifiant le règlement concernant la capture des animaux » soit adopté.

Rés.2011-07-174

Dérogation mineure, 601 rue Notre-Dame

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 1^{er} juin 2011;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal « Courrier de Portneuf » en date du 22 juin 2011;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage 230 à l'article 3.4.2.3;

Attendu que la demande de dérogation mineure est pour permettre l'agrandissement d'une maison vers la cour arrière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9875 84 0480 pour la zone M-2 sur le lot 2 981 726 du cadastre officiel du Québec, sis au 601 rue Notre-Dame.

Rés.2011-07-175

Signature d'une entente avec la CSST

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs ont fait une lecture complète et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2012 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Portneuf ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

Rés.2011-07-176

Abolition de la commission des loisirs et abrogation règlement 089

Considérant que le conseil municipal a adopté le règlement 089, le 9 février 2009, pourvoyant à la création d'une commission de loisirs;

Considérant que la commission des loisirs a de la difficulté à recruter des membres;

Considérant que la Ville a maintenant une coordonnatrice des loisirs qui travaille à temps plein et qui gère les demandes et les besoins en loisirs;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la commission des loisirs soit abolie.

QUE le règlement 089 créant une commission des loisirs soit abrogé.

Rés.2011-07-177 Achat de radio, service incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf accepte l'achat de huit (8) radios pour le service incendie au montant de 5 403.46 \$ taxes incluses de la compagnie Centre de Téléphone Mobile (CTM).

Rés.2011-07-178 Soumission, toiture caserne nord

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à trois entrepreneurs en construction;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Construction Marc Larochelle	9 170.96 \$
Constructions Y.P.E. inc.	13 614.04 \$
Mécanarc	12 961.25 \$

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Construction Marc Larochelle au montant de 9 170.96 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour la réfection de la toiture de la caserne de pompiers secteur nord.

Rés.2011-07-179 Début du projet pilote – local des jeunes

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser un montant de 11 200 \$ pour la première année d'opération du projet pilote – local des jeunes, tel que prévu au budget 2011 sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-07-180 Signature entente avec MM Doiron et Fortin

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une entente permettant à messieurs Daniel Doiron et Denis Fortin d'utiliser une parcelle de terrain d'environ 300 mètres carrés à des fins agricole.

Rés.2011-07-181 Inscription colloque de zone

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE mesdames Danielle M. Bédard et France Marcotte soient inscrites au Colloque de zone la Capitale qui se tiendra à Sainte-Pétronille Île d'Orléans les 22 et 23 septembre 2011 au coût de 100 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Rés.2011-07-182

Régionalisation des services de CJSR, la télévision communautaire Portneuvoise

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf veut améliorer la qualité de la diffusion de l'information sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE CJSR, la TVS Portneuvoise, ne peut couvrir présentement que les municipalités de Lac-Sergent, Pont-Rouge, Saint-Alban, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Gilbert, Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Marc-des-Carières et Saint-Raymond;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Deschambault-Grondines (en partie), Donnacona, Neuville, Portneuf et Saint-Basile sont couvertes par votre distribution;

CONSIDÉRANT QUE les technologies actuelles permettent aux câblodistributeurs d'offrir à leurs abonnés une quantité importante de canaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du comté de Portneuf desservies par Vidéotron demandent depuis plusieurs années à la MRC de pouvoir capter le contenu régional de la télévision communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la couverture du comté de Portneuf par votre canal communautaire (Vox) est jugée insuffisante;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

D' la pétition demandant à la compagnie Vidéotron d'entamer des démarches en vue d'une entente avec le câblodistributeur DÉRYtélécom qui permettrait aux municipalités de Deschambault-Grondines (en partie), Donnacona, Neuville, Portneuf et Saint-Basile d'obtenir le service de la télévision communautaire portneuvoise.

Rés.2011-07-183

Autorisation de passage, La Classique Montréal-Québec

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage, sur notre territoire, de la randonnée Challenge Cascades-Louis-Garneau (Québec/Trois-Rivières), Cyclo sportive Garneau-Cascades (Trois-Rivières/Québec) et la Classique Louis Garneau-Cascades Montréal-Québec les 13 et 14 août prochains.

Rés.2011-07-184

Décompte progressif Construction Pavage Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un premier paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, la 2^e Avenue et des rues transversales – Phase 2, tel que recommandé par BPR, au montant de 432 189.09 \$ taxes incluses.

Rés.2011-07-185

Affectation et virement budgétaire

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 17 232 \$ soit fait de la façon suivante :

0270151522	Entr. Rép. Gymnase	8 432 \$
2308003725	Équipement gymnase	8 432 \$-
0222020522	Réparation Éd. Municipal	8 800 \$
0232010999	Autres objets – imprévus	8 800 \$-

QU'un montant de 5 000 \$ soit transféré du poste 02-320-10-999 « Autres objets – imprévus » dans le poste 02-701-46-522 « Entr. Rép. Bâtiments – terrain » pour payer la dépense d'Alex Leclerc & Fils, installation douches à la marina, au montant de 5 352.46\$.

QU'un montant de 5 000 \$ pour l'achat d'une nouvelle pompe à la station de pompage no. 4 soit transféré du poste 55-919-02 « Fonds réservés/pompes » dans le poste 23-050-05-725 « Machinerie outillage équipement ».

Rés.2011-07-186

Inscription clicSÉQUR

Considérant que la résolution 2011-02-27 a été adoptée à la séance du 14 février 2011;

Considérant que le personnel administratif est sujette plus souvent à consulter les documents gouvernementaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE madame Danielle M. Bédard, directrice générale, soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

QUE la résolution 2011-02-27 soit abrogée par cette dernière.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée
à 20 : 37 hres.

Maire

Greffière